



# A Tous PNC AIR FRANCE

[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

[navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)

Mardi 19 juillet 2011

## PRÉAVIS DE GRÈVE DU 29 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> AOÛT

La non-prise en compte par la Direction des graves dysfonctionnements liés à la mise en ligne de versions 777 ingérables, à des signatures de service vécues comme un véritable handicap sur 380 et à la décision de réduction de la composition équipage sur 319, est ressentie comme l'expression d'un profond mépris vis-à-vis de notre population. Pire encore, le passage en force sur les Bases province foule aux pieds la politique contractuelle à laquelle nous sommes profondément attachés.

### UNILATÉRAL

Après six mois d'une négociation « Bases province » hésitante, calée tant sur le modèle de ce qui a été proposé aux PNT que sur le tempo de ces mêmes propositions, la Direction d'Air France tente de nous imposer un régime d'emploi trop éloigné de nos préoccupations et de nos attentes strictement PNC.

Toujours focalisée sur le cockpit et sans doute soulagée par la signature du principal syndicat PNT majoritaire et après référendum interne, la Direction d'Air France passe en force et renie sa politique contractuelle vis-à-vis du PNC.

Ce retour aux règles unilatérales concernant des fondamentaux de notre métier nous est insupportable. Le combat a été long et rude pour obtenir en 1999 notre premier véritable accord collectif. Nous n'accepterons pas que l'activité du PNC soit à nouveau réglée par des notes de service. Adosser le lancement du projet Base province au volontariat n'est en rien une garantie ni pour les PNC concernés ni pour le reste de la population. Le volontariat certes indispensable ne peut être envisagé qu'encadré par des règles négociées avec l'ensemble des syndicats. L'UNAC est particulièrement attachée à ce qu'une issue soit trouvée sous la forme d'un accord collectif. Cet accord devra également prendre en compte la problématique particulière des PNC de RÉGIONAL dont l'emploi sera directement menacé par l'ouverture des bases province.

Faute de nous retrouver autour de la table de négociation, ce conflit ne sera que le début d'un nouveau long et douloureux combat.

### Contractuel



Faute de nous retrouver autour de la table de négociation, ce conflit ne sera que le début d'un nouveau long et douloureux combat.

## SURDITÉ ET AVEUGLEMENT

Mais l'unilatéral tout aussi inacceptable concerne également les décisions prises par la Direction en matière de composition d'équipage sur A 319 et en matière de conditions de travail à bord sur 777 et sur 380.

Comment un projet PNC, spécialement conçu pour prévenir de tels risques d'incendie social a-t-il pu rester aveugle et sourd face à tous ces alarmes et voyants qui crépitent, clignotent et hurlent à tue-tête ?

Toute à son autosatisfaction permanente, la Direction ne donne pas les moyens aux PNC d'effectuer correctement leur travail. Pourtant le PNC est sinon le « core business » d'une compagnie aérienne, à minima sa vitrine. Au lieu de cela, AF multiplie les irritants, les décisions inconséquentes, les provocations...

De plus, elle feint d'ignorer ces dysfonctionnements graves et affiche parfois un brin de mépris vis-à-vis de notre population.

# Faute de solutions négociées sur chacun de ces points, l'UNAC sera en grève du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août

Suivez l'actualité sur le fil RSS UNAC :  
[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

Abonnez-vous à la Newsletter UNAC  
[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

**POUR DÉFENDRE NOTRE COLLECTIVITÉ, NOTRE AVENIR, NOS EMPLOIS**

**POUR ASSURER LA COHÉSION DE NOTRE COMMUNAUTÉ**

**SYNDIQUEZ-VOUS !**

## ADHÉREZ À L'UNAC LE SYNDICAT DES NAVIGANTS

ADHÉSION UNAC - 3, place de londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :  
Prénom :  
Matricule :

Adresse :

Tél :  
Mail :